

Mutualiser en information scientifique et technique

en 7 points

1. Faites ensemble pour faire mieux.....	1
2. Réunissez les facteurs de réussite.....	1
3. Commencez avec les partenaires les plus motivés.....	2
4. Définissez les champs de la mutualisation.....	2
5. Choisissez la forme administrative.....	2
6. Démarrez avec un projet pilote.....	2
7. Communiquez.....	3

Professionnel de l'information, vous souhaitez engager un projet de mutualisation en information scientifique et technique (IST), afin d'améliorer le service aux usagers.

1. Faites ensemble pour faire mieux

La mutualisation en IST, c'est la mise en commun, par plusieurs partenaires, de produits, outils ou espaces..., afin d'améliorer le service aux usagers. Grâce à cette mise en commun, vous améliorez votre efficacité collective et pourrez redéployer les moyens humains et financiers.

2. Réunissez les facteurs de réussite

Plusieurs facteurs président à la réussite d'un projet de mutualisation.

- La solidarité

La solidarité entre les partenaires est une composante clé de la mutualisation : chaque partenaire participe à hauteur de ses moyens et de ses compétences, dans le cadre de ses missions. Le projet est fondé sur l'entraide et l'échange de savoirs et de savoir-faire, en dehors de toute relation hiérarchique.

- La volonté politique

Chaque institution doit affirmer une volonté politique forte et inscrire le projet dans ses missions. L'engagement des professionnels n'est pas suffisant.

- La recherche de gains partagés

Chaque institution doit bénéficier de la mutualisation, même si les gains ne se traduisent pas de la même façon pour chacun.

Les gains peuvent être directs – nouveaux services ou produits, optimisation des moyens –, ou indirects – développement de compétences, échange d'expériences, réorganisation du temps de travail, décisions plus efficaces car mieux préparées et construites collectivement.

- Une démarche orientée vers les usagers

Toutes les actions doivent concourir à améliorer le service aux usagers. Cette orientation est fondamentale pour obtenir l'adhésion des institutions et des utilisateurs.

- Le pragmatisme

Il n'y a pas de modèle de mutualisation. Le contexte conditionne les actions à court et à moyen terme. Chaque partenaire sera à l'écoute des besoins des autres ; le groupe avancera par étape en fonction de ses objectifs et de ses moyens.

- Un sentiment d'appartenance

Un sentiment d'appartenance doit être créé sur la base de valeurs communes et des objectifs partagés. Vous l'entretenez en organisant des rencontres, en stimulant les échanges, bref en animant l'équipe du projet.

Veillez aussi à ce que l'implication des professionnels soit valorisée par leur hiérarchie.

- La visibilité

Il ne suffit pas de conduire le projet de mutualisation. Il faut le faire connaître – ses objectifs, ses membres, ses résultats. La création d'un espace sur le web donne une visibilité immédiate.

3. Commencez avec les partenaires les plus motivés

Dans un premier temps, vous identifierez les partenaires potentiels du projet – institutions, services, professionnels à impliquer. Choisissez des institutions dont les services d'IST ont des points communs (domaines, public, outils...) et qui peuvent partager des objectifs.

Commencez avec les professionnels les plus motivés, les plus opiniâtres ; il n'est pas nécessaire d'attendre que tous les partenaires potentiels adhèrent au projet pour agir.

N'écartez aucun partenaire potentiel. Restez ouvert aux candidatures qui se présenteront. En effet, les partenaires impliqués fluctueront, certains pouvant se désengager et d'autres pourront rejoindre le projet dans un second temps.

4. Définissez les champs de la mutualisation

De nombreuses activités peuvent être mutualisées : l'acquisition, le traitement documentaire, l'expertise, les outils, les produits et services. La mutualisation peut concerner la mise en commun de produits ou services existants, porter sur l'acquisition ou la création de nouveaux produits ou services.

Chaque partenaire analysera ses besoins et en dégagera des objectifs. C'est sur cette base que seront définis les domaines de la mutualisation et les objectifs communs.

Les domaines et les objectifs doivent être clairs pour tous dès le départ afin de susciter l'adhésion des participants. Assurez-vous qu'ils sont compris et partagés.

5. Choisissez la forme administrative

Vous choisirez collectivement la forme administrative qui convient aux objectifs du projet : simple charte, groupement structuré, association.

Quelle que soit la structure choisie, vous mettrez en place et officialiserez les instances décisionnelles et opérationnelles.

6. Démarrez avec un projet pilote

Démarrez avec un projet pilote. Vous pourrez ainsi, à petite échelle, tester l'organisation sous tous ses aspects, humains, techniques et, le cas échéant, financiers. Choisissez aussi des actions simples permettant d'obtenir des résultats rapides, afin de gagner la confiance des institutions et des usagers.

Petit à petit, l'équipe gagnera en assurance, les actions prendront de l'envergure, le dispositif s'outillera, s'organisera.

À la fin du projet pilote, faites le bilan pour identifier les difficultés et les succès.

7. Communiquez

Pour obtenir la confiance des institutions et des usagers, vous communiquerez sur le projet et ses résultats, tant au sein de l'équipe et des institutions partenaires qu'auprès des usagers. La valeur ajoutée de la mutualisation doit être perçue par tous.

Au sein des institutions, vous identifierez les circuits de communication pour que l'information circule – la transparence sera de règle.

Au sein du projet, vous organiserez des réunions annuelles, mettez en place une lettre d'information périodique, un site web... Veillez à conserver la mémoire des décisions et des réalisations.

La communication vers les usagers est tout aussi importante. Informez-les très tôt des améliorations qu'apporteront les nouveaux services et produits. Vous créez ainsi une dynamique et une attitude positive face aux changements induits par le projet.

Liens utiles

Conseil national de l'information géographique. 2009. Conseils pour mutualiser. Fiche du CNIG. 7p

http://archives.cnig.gouv.fr/Front/docs/cms/122-conseils-pour-mutualiser-122_jd_124785331211824400.pdf

Penichon M., 2008. De la collaboration à la mutualisation entre bibliothèques municipales et universitaires : un nouveau modèle pour l'avenir ? Villeurbanne (FRA) : Enssib, 81 p. Diplôme de conservateur

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Cécile Boussou-Pélissier

Délégation à l'Information scientifique et technique, Cirad

Juin 2014

Informations

Comment citer ce document :

Boussou C. 2014. *Mutualiser en Information Scientifique et Technique, en 7 points*. Montpellier (FRA) : CIRAD, 3 p. <http://url.cirad.fr/ist/mutualiser-en-IST>

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International, disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

ou par courrier postal à : Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Cette licence vous permet de remixer, arranger, et adapter cette œuvre à des fins non commerciales tant que vous créditez l'auteur en citant son nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.